



PAGE 2
Le projet social de Clara !



PAGE 3
Le nouveau PAPS inauguré !



PAGE 4
Aux bons soins de leurs mains !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATION

n°27

29 mars 2016
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Le 10 mars, dernier, Carinne Juste présentait le projet de Villetaneuse au comité d'engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Cette instance permet d'échanger sur les programmes à venir et leur financement. Le maire a « défendu » le projet de Villetaneuse. **Voir en page 3**



Au sud de la ville, le désenclavement de certains îlots est au programme de la rénovation urbaine. Sur notre photo, réalisation d'un chemin piétonnier qui relie la Route de Saint-Leu à la rue Paul-Langevin. (©Erwann Quéré)



La terreur a encore frappé. Après la Côte d'Ivoire et le Mali, la Belgique vient d'être durement touchée. Ces attentats lâches et meurtriers, quasi-quotidiens, nous replongent à chaque fois dans l'horreur et la tristesse. J'ai une pensée particulière pour toutes ces victimes et leurs familles. Le monde va bien mal, oui ! Et toutes ces postures politiciennes, qui surfent sur la peur et le rejet de l'autre, sont plus qu'inquiétantes.

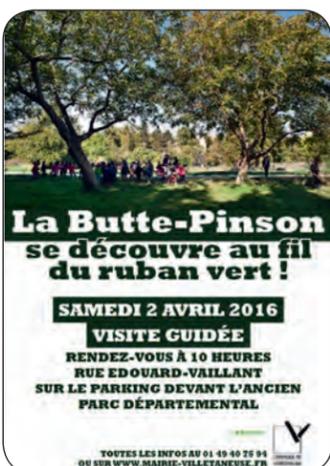
Alors résistons, oui ; ensemble réinventons les couleurs de l'espoir autour de valeurs progressistes. La liberté est un concept indissociable du progrès humain.

En ma qualité de maire, modestement et humblement, je continuerai avec mon équipe, avec encore plus de pugnacité, à défendre les services publics, véritable outil du vivre ensemble. Cela passe de manière incontournable par la participation des habitants dans la vie de la cité. La démocratie locale connaît un nouvel essor sur notre ville. Les habitants ont soif de savoir, de comprendre et d'intervenir. Les instances participatives mises en place depuis ces dernières années connaissent un succès croissant. La mise en place du comité consultatif est de nature à fédérer toute cette richesse humaine dont sont porteurs les Villetaneusiennes et les Villetaneusiens.

Le 24 mars 2016
Carinne Juste,
Maire,
1e vice-Présidente
de Plaine Commune

Les actualités...

VISITE GUIDÉE DE LA BUTTE PINSON SAMEDI 2 AVRIL À 10 HEURES



La municipalité vous invite à une visite guidée du Parc Régional de la Butte-Pinson par l'Agence Régionale des Espaces Verts. Elle vous présentera :

- les projets d'aménagement de l'ancien parc départemental,
- le projet d'aire de jeux,
- le parcours Utrillo,
- les points de vue,
- les jardins partagés,
- le programme d'animation de l'année,
- l'entretien et la tonte différenciée.

Rendez-vous à 10 heures sur le parking devant l'ancien parc départemental, rue Edouard Vaillant. Toutes les infos au 01 49 40 75 94

FESTIVAL DENSITÉ 93: JOUTES MUSICALES, DIMANCHE 3 AVRIL À 16H AU GYMNASSE JESSE-OWENS



Concert associant chœurs d'enfants de Villetaneuse et d'Épinay, chorales adultes et ensemble vocal Soli Tutti (direction Denis Gautheryrie) et l'Orchestre Symphonique Divertimento (direction Zahia Ziouani) dans des œuvres de Bartók, Dutilleux et Lutoslawski.

- Pour tout Public
- Sur réservation
- Plein tarif 6 euros
- Tarif réduit 3 euros

Réservations auprès du service culturel au 01 49.40.76.04

«MERCİ LES JEUNES !» AU CINÉ CLUB DE CLARA-ZETKIN SAMEDI 9 AVRIL À 18 HEURES

A quelques semaines du tournage d'un court métrage à Villetaneuse, l'association l'Autre Champ propose un film et une rencontre autour du cinéma fait par et pour les habitant-e-s des quartiers populaires.

Infos auprès de l'association

Toute l'actu sur le site de la ville



l'Autre Champ : association. autrechamp@gmail.com Samuel (06 51 36 20 76) Charles (06 52 57 91 89); Et du centre Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10.

GALA DE DANSE DU CICA SAMEDI 9 AVRIL À 20H30 ET DIMANCHE 10 AVRIL À 16H AU GYMNASSE JESSE-OWENS



Toujours un plaisir de découvrir les chorégraphies longuement préparées pour le Gala de fin

d'année des élèves confirmés des cours de danse du Centre d'Initiation Culturelle et Artistique.

- Pour tout public
- Sur réservation
- Plein tarif 6 euros
- Tarif réduit 3 euros

Réservation au 01 48 29 61 95 ou au 01 49 40 76 04

FORUM DE L'ALTERNANCE ET DES JOBS D'ÉTÉ ! MERCREDI 13 AVRIL DE 13H30 À 17H30 À L'HÔTEL DE VILLE



Le PIJ (Point Information Jeunesse) vous invite à venir préparer votre CV et votre entretien d'embauche, à découvrir différents partenaires et entreprises pour prendre connaissance des offres d'emplois et rencontrer des recruteurs. N'oubliez d'apporter une clé USB avec votre CV et votre lettre de motivation, et pensez à une tenue vestimentaire adaptée.

Infos auprès du Point information jeunesse (PIJ) au 01 55 99 01 00

Projet social de CLARA

Le projet social, c'est la feuille de route qui donne les axes et objectifs au centre socioculturel pour les années à venir. En plein renouvellement, la municipalité souhaite que les villetaneusiens interviennent concrètement dans les choix stratégiques du centre, afin de répondre au mieux aux souhaits de tous. Jusqu'à fin août votre participation est donc décisive.



© Christophe Barette

D'ici août les orientations doivent être fixées. Un délai court même si l'équipe en interne y travaille depuis la fin 2015. Depuis plusieurs semaines un « groupe moteur » constitué d'habitants ou d'usagers est également de la partie. « Nous travaillons sur le bilan des actions. Nous reprenons les axes du précédent projet, et nous essayons de voir si ce que nous avons mis en place correspond bien à nos objectifs. Exemple : le but de l'atelier cuisine c'était de développer les liens familiaux mais nous nous sommes aperçus qu'en fait cela mettait du lien entre habitants... donc un axe qui a du sens mais pas celui prévu à la base » explique le responsable du centre. Chaque sortie ou atelier sera ainsi valorisé. Après viendra le temps du diagnostic de l'action du centre sur le territoire. Quelles réponses aux besoins, comment élargir l'audience. Le projet social c'est aussi un document administratif qui permet l'agrément et le versement d'une subvention. Le projet

actuel englobait la période 2013-2016. Ses 4 axes sont remis en débat. « Développer la dimension familiale des actions. Accentuer la promotion de la vie associative. Favoriser le lien social en mettant en œuvre une démarche participative des habitants. Aller à la rencontre des publics du sud de la ville ».

Qui peut s'investir et comment ?

Cette co-construction est ouverte à tous. Cette démarche doit permettre une rencontre avec les habitants afin qu'ils s'approprient le centre. Chacun peut devenir acteur et décideur en donnant son avis ou en élaborant des actions, aller pourquoi pas jusqu'à l'élaboration du projet. A chacun de s'investir selon sa capacité, de façon ponctuelle ou pas. La participation citoyenne c'est l'essence même d'un centre socioculturel. « Développer le pouvoir d'agir des habitants. Participer à la vie d'un territoire » insistent les membres de l'équipe. Le deuxième rendez-vous a eu lieu mi-mars, le groupe moteur commence à s'approprier

la démarche. Souad, maman de jeunes enfants et nouvelle habitante, « au début, je ne savais pas ce qu'était un projet social, au fur et à mesure je m'intègre au groupe, donne mes idées. Cela me tient à cœur. Je conseille de venir participer aux choix du centre ». Donner comme Koudieye « du temps au collectif. Il faut qu'on se pose tous ensemble pour réfléchir à ce qu'on veut qu'il se passe dans le centre socioculturel. Etre entendu, écouté. Faire des choix plutôt que de rester dans son coin ». « S'investir complètement dans le centre, comme Hadda, construire avec l'équipe le renouvellement à partir de ce que l'on vit, de nos attentes ». Nadira parle « d'actions, de démarches qui valorisent la personne ».

L'ordre du jour de ce second temps avec le groupe moteur : cibler la demande d'avis. En clair, qui rencontrer où, et avec quels moyens. Les idées fusent. « Discuter avec les ados aux portes des collèges, rencontrer les personnes âgées », Hadda propose de « Faire des micros-trottoirs dans les points

stratégiques de la ville ». Pour le matériel, le remue-méninge(s) débouche sur plusieurs pistes, questionnaire classique mais aussi création d'une cocote en papier. Le jeu rappelle l'enfance, les cours de récréation. Dites un nombre entre un et dix. Choisissez une couleur, et la question apparaît. Le centre socioculturel, c'est un vrai lieu de vie comme le raconte Souad qui participe depuis septembre 2015 à de multiples activités « Avec les petits déjeuners de Clara, nous évoquons la parentalité. Le mardi la PMI se déplace au centre. Je vais également au ciné-club. Clara Zetkin, c'est une deuxième maison, une deuxième famille ». Alors qu'attendez-vous pour pousser la porte du 1 rue Jean Jaurès, d'autant que la démarche est affichée sur les murs. Et puis c'est connu, « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». ●

Christophe Barette

Centre socioculturel Clara Zetkin
1, avenue Jean Jaurès.
Tél : 01 49 98 91 10

DANS LA VILLE, EN BREF...

Amélioration de l'allée Gigot et de la rue Wallon et leurs abords



Afin d'améliorer la circulation des véhicules et des piétons, l'éclairage et les places de stationnement, des travaux se déroulent dans l'allée Gigot et la rue Wallon. Des modifications ont été apportées au projet présenté en réunion publique le 27 novembre 2014, concernant le réaménagement de la rue Henri Wallon : pour des raisons de sécurité liées au plan Vigipirate, le trottoir nord, situé devant l'entrée de l'école Henri Wallon, va être élargi et bordé de barrières, réduisant ainsi la voie à une seule file de circulation sans stationnement. Sur le reste de la rue, le stationnement se fera côté pair afin de garantir le maximum de places.

Ces travaux comprennent :

- la requalification des voies de circulation et des trottoirs,
- la reprise de l'éclairage public,
- la modification des places de stationnement.

Durant les travaux : La circulation sera modifiée selon l'avancée des travaux. Elle sera notamment interrompue à deux reprises, afin de permettre la réalisation de la voie de circulation. Le stationnement est interdit pendant toute la durée des travaux allée Gigot et rue Wallon.

Durée des travaux : 3 mois
Coût des travaux : 651 530 euros.
Financement : Plaine Commune

Sixième édition de la brocante de Villetaneuse



Vous souhaitez y avoir un stand ? Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 avril 2016. Deux cents cinquante exposants y sont attendus ! Cette année, elle se déroule au printemps, dimanche 17 avril 2016 de 6h à 18h. Un moment bien apprécié des Villetaneusiens qui viennent chaque année profiter le temps d'un dimanche en famille en simples visiteurs ou chineurs à la recherche des surprises et de trésors dans la bonne humeur !

Renseignements au 06.18.07.32.06.
Par mail : associationlesetoiles@yahoo.fr

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Être utile plutôt qu'un utilitaire

La loi travail pourrait être l'occasion de se poser les bonnes questions sur la formation des jeunes et revoir les connexions entre la formation professionnelle et le monde du travail. Les institutions scolaires et universitaires doivent réfléchir à la création de programmes de formation conjoints afin de mieux s'adapter aux évolutions de la société et du marché du travail. Il est temps de parler de travail plutôt que d'emploi, d'apprentissage de la richesse d'un métier plutôt

que de s'habituer à la précarité, et de répondre aux besoins de la société plutôt que de raisonner uniquement en termes de performance.

Bref, il est absurde de vouloir casser le droit du travail dans l'unique but de plaire au « dieu Compétitivité », adoré par le MEDEF et ses affidés gouvernementaux !

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

La fixation au 19 mars de la journée nationale du recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc fait resurgir le cadre douloureux et les cicatrices des batailles menées pour l'indépendance. Cette journée est le symbole des

indépendances obtenues au forceps, de la décolonisation, de la liberté des populations à s'auto-gérer...

Si la fixation de la date du 19 mars fait polémique, c'est bien le signe que les blessures ne sont pas encore refermées.

Les débats sont alors plus que nécessaires, les désaccords et les points de vue différents permettent de délier la parole, les souvenirs, les sentiments afin de parvenir à une réconciliation sans oublier le passé mais le reconnaître et l'accepter.

Dieunor EXCELLENT
Président du groupe RAV
06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Un budget communal pour 2016 en délicatesse
Nous nous sommes abstenus de

voter le budget primitif présenté pour 2016 dont le ralentissement des investissements nous inquiète fortement. Les baisses des dotations de l'Etat, compensées en grande partie par le système de péréquation, n'expliquent pas tout. Notre commune prend du retard en matière d'investissements, notamment pour la construction d'un nouveau groupe scolaire Langevin Vallès que nous estimons être une priorité. Les équilibres financiers sont assurés à court terme en repoussant aux années futures la modernisation de notre patrimoine communal et sans la garantie de les réaliser. Cet exercice a des limites et nous constatons chaque année la dégradation des équipements communaux. Nous attendons des engagements concrets.

Slimane Benhammou
Président du groupe RPC ●

Lancement du concours régional «Arbre de l'année 2016»

Pour la 3^e année consécutive l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la région Ile-de-France lance le concours régional. Rendez-vous sur le site internet de l'AEV. Vos clichés devront ensuite être postés avant le 11 avril 2016 accompagnés d'un bref descriptif sur le site de « l'Arbre de l'année ». En plus de ses caractéristiques naturalistes et esthétiques, le jury prendra en compte l'histoire même de l'arbre et de son importance - culturelle, affective, sociale, symbolique, historique...

Gratuit. Ouvert à tous. L'arbre sélectionné concourra pour le prix national de l'Arbre de l'année aux côtés des 23 autres arbres sélectionnés dans toute la France qui se tiendra en septembre et désignera l'Arbre de l'année 2016 et l'Arbre du public. Découvrez le règlement et le calendrier : www.arbredelannee.com ●

Urbanisme

Rénovation urbaine: LA SUITE...

Le 10 mars, dernier, Carinne Juste présentait le projet de Villetaneuse au comité d'engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Cette instance réunit l'ensemble des partenaires de l'ANRU et permet d'échanger sur les programmes à venir et leur financement. Le maire a « défendu » le projet de Villetaneuse.

La rénovation urbaine? On commence à connaître. Depuis 2007, plusieurs quartiers de la ville ont bénéficié de ce programme : rénovation de la cité Allende, des logements Renaudie rue Roger Salengro, des cités Victor-Hugo/Grandcoing, création de nouveaux équipements publics (centre socioculturel, Maison de la petite enfance, construction de la passerelle, Maison de l'Emploi et de la Formation...). Beaucoup a été fait ! Et beaucoup reste à faire ! Aussi un important travail est engagé avec Plaine Commune pour permettre à Villetaneuse de faire partie des territoires qui pourront bénéficier de cette nouvelle étape de rénovation urbaine. Depuis, quelques années, la Ville et ses partenaires réfléchissent à ce nouveau programme et aux priorités à mettre en avant. Des études ont été menées, la réalisation du Plan Local d'Urbanisme a permis aussi de travailler avec les Villetaneusiens aux grandes orientations pour notre ville.

Les grandes lignes du projet sont : d'ouvrir la ville, d'ouvrir les quartiers les uns aux autres mais aussi de multiplier les échanges avec les villes voisines, notamment grâce aux transports en commun (T8 et Tram Express Nord à venir). L'intégration de l'Université dans la ville et la multiplication des échanges avec elle est aussi un point essentiel du développement de Villetaneuse. Notamment en poursuivant la création d'équipements répondant aux besoins des habitants et des étudiants. Le projet s'inscrit



Le nouveau programme de rénovation urbaine prévoit de parachever la réhabilitation de l'ensemble Victor-Hugo et de la cité Maurice-Grandcoing, déjà conventionnés par l'ANRU de 2007. (© Erwann Quéré)

dans le 21ème siècle en prenant en compte la dimension environnementale. Le caractère vert de Villetaneuse est un atout à préserver et développer.

Aussi, le futur programme de rénovation urbaine aura un impact sur l'ensemble de la ville, notamment avec des projets de grands équipements et de technologies souhaités tels que le centre nautique, une médiathèque et la géothermie. Il zoomera sur les quartiers Saint-

Leu et Langevin, ainsi que Victor Hugo-Grandcoing. Déjà conventionné avec l'ANRU en 2007, il s'agit de parachever le travail commencé pour les cités Maurice-Grandcoing et Victor-Hugo. Malgré l'apport des services publics à proximité et la rénovation des logements, les études constatent que le quartier reste enclavé et peu perméable. La zone située vers le ru d'Arras à l'ouest et la traversée vers la Butte Pinson à l'est sont des atouts à

retravailler.

Concernant la cité Saint-Leu, au sud est de la ville, il s'agit de repenser les liaisons avec les rues environnantes vers Montmagny et vers le centre de Villetaneuse. Les questions de stationnement, de réaménagement des espaces extérieurs avec des jeux pour les petits, de la gestion des ordures ménagères et la création d'un local associatif sont les pistes d'évolution pour ce quartier.

Pour la cité Langevin, l'objectif est de travailler sur les liaisons vers la route de Saint Leu, sur la réhabilitation des logements, des espaces extérieurs des résidences et sur la création de locaux associatifs. Les premiers éléments financiers de l'Etat seront connus au printemps, puis viendra le temps des études et de la concertation avec les habitants, puis du lancement des opérations dans les années qui viennent. ●



LE FOCUS

LA PEAU NEUVE DU PAPS

Le 16 mars, la municipalité inaugurerait les nouveaux locaux du Point Accueil Prévention Santé. L'emménagement a eu lieu fin 2015, au 15 bis, place de l'hôtel de ville : espace plus grand, configuration des locaux mieux adaptée et accueillant une antenne de la CPAM plusieurs jours par semaine... **Photos: E. Quéré**



Deux kinés EN VILLE !

Depuis plusieurs années, pour prendre un rendez-vous chez le kinésithérapeute, on devait se rendre dans une ville limitrophe... Mais ça c'était avant ! Car, depuis le 19 février, Karim Killou et Ikibalidine Attoumani ont investi le « 42 rue Roger Salengro ». En route pour une première prise en mains. Portraits.

Karim Killou (28 ans) et Ikibalidine Attoumani (27 ans), les 2 kinés ont mis le paquet pour que les travaux mettent le moins de temps possible. Résultat le cabinet a ouvert, le 16 mars. Les deux praticiens sont des kinés, généralistes « nous faisons l'ensemble des rééducations, (massages, entorses, fractures), tout ce qui est du domaine de la neurologie, traumatologie, orthopédie, gériatrie ou pédiatrie. Ce que nous ne faisons pas pour l'instant, c'est ce qui concerne l'urologie et le vestibulaire (oreille interne), ce sont des rééducations spéciales qui nécessitent un autre matériel et savoir-faire » dévoile Karim Killou. Les deux confrères ont investi 15 000 euros pour s'installer. Côté matériel justement le cabinet dispose de tapis de marche, banc de musculation, tables de massage, lampes infra-rouge, ultra-sons. Tout cela « sans dépassement d'honoraire car nous sommes conventionnés. Nous voulons que chacun puisse se soigner et ne souhaite pas que l'accès aux soins soit discriminé. Nous pratiquons également le tiers payant à la demande du patient, et nous nous conventionnons avec l'ensemble des mutuelles » poursuit-il. Pour prendre un rendez-vous chez le kinésithérapeute, il faut



d'abord aller en consultation chez son médecin généraliste afin qu'il vous prescrive des séances. Avec cette ordonnance le patient peut alors consulter son kiné. Le « 42 rue Roger Salengro » est ouvert du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures... soit plus de 100 possibilités de rendez-vous par semaine. Les besoins ne manquent pas. Pendant notre entretien, un villetaneusien vient prendre un rendez-vous

pour sa mère. « Depuis des décennies, je vais à Pierrefitte ». Là, ça va vite, le rendez-vous est fixé dans les 72 heures. Les deux kinés se déplacent même à domicile, à côté de chez eux dans un rayon de 500 mètres du cabinet car ils ne sont pas véhiculés.

10 ans de complicité

Les deux compères se connaissent depuis le lycée « Nous avons aussi

fait l'école de kiné ensemble à Villejuif. Après Karim a travaillé dans un établissement pour personnes âgées à Neuilly-sur-Marne, moi j'étais installé en profession libérale à Paris et au Blanc Mesnil » raconte Ikibalidine Attoumani. « Lorsque nous avons décidé de travailler ensemble nous avons prospecté, il s'est avéré qu'il n'y avait aucun kiné à Villetaneuse pour une population de 13 000 habitants. Nous avons vu

les besoins, c'est ce qui nous a motivés à ouvrir ce cabinet. Villetaneuse est une ville, jeune, dynamique en mouvement. L'Université draine beaucoup de monde, son centre commercial également, il y a du potentiel ».

Un potentiel qu'il va falloir exploiter, avec une mise en réseau également entre professionnels de santé dans une ville en manque de praticiens, comme le souligne Karim Killou. « Nous nous sommes fait connaître auprès d'eux. Nous avons présenté notre cabinet. Nous travaillons avec la clinique de l'Estrée, qui nous envoie déjà des patients. Les premiers contacts avec les habitants se passent bien. Nous essayons de répondre et de donner des conseils aux patients au-delà de la souffrance physique... ». Face au manque de professionnels de santé, les 2 kinés lancent l'idée de « monter une structure de santé qui réunisse l'ensemble des praticiens sous le même toit. Nous sommes prêts à nous investir pour mieux servir la population ». Un service de proximité qu'ils rendent déjà puisque 90% de leurs patients viennent de Villetaneuse, à 80%, à propos d'une lombalgie mais là, c'est un autre papier. ●

Christophe Barette

**CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE,
42 RUE ROGER-SALENGRO
93430 VILLETANEUSE
TÉL. : 01 42 35 22 19**



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

THÉÂTRE : «TEMPÊTE SOUS UN CRÂNE» MARDI 29 MARS 2016 À 19H30 GYMNASSE JESSE-OWENS/ RÉSERVER AU 01 49 40 76 04
ENCOMBRANTS MARDI 29 MARS 2016 DÉPOSER VOS OBJETS LA VEILLE AU SOIR/ Tél. 0800 074 904
ACCUEIL PARENTS/ENFANTS AVEC LA PMI MARDIS 29 MARS, 5 ET 12 AVRIL 2016 DE 14H À 16H CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
ATELIER CONVERSATION : PERFECTIONNEZ VOTRE FRANÇAIS MARDIS 29 MARS & 5 AVRIL 2016 À 14H MÉDIATHÈQUE RENAUDIE/ Tél. 01 48 21 79 99
ATELIER ARTS PLASTIQUES MERCREDIS 30 MARS & 6 AVRIL 2016 DE 14H À 17H CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
BIENVENUE AU JARDIN PARTAGÉ ! MERCREDIS 30 MARS & 6 AVRIL 2016 DE 14H30 À 16H30 181 AV. DIVISION LECLERC/ Tél. (Samuel) 06 51 36 20 76
CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 31 MARS 2016 À 20H30 HÔTEL DE VILLE/ Tél. 01 49 40 76 00
SPECTACLE CONCERT «CHER ERIK SATIE» JEUDI 31 MARS À 20H30 CITÉ DE LA MUSIQUE / PHILHARMONIE 2/ Tél. 01 49 40 76 04
PETIT DÈJ' DE CLARA A ALLENDE VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2016 DE 9H30 À 11H30 MAISON DES PROJETS CITÉ SALVADOR-ALLENDE/ Tél. 01 49 98 91 10
PERMANENCE «VACANCES ET FAMILLES» SUR RENDEZ-VOUS VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2016 DE 9H30 À 12H CENTRE CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10

VISITE DE LA BUTTE PINSON AVEC L'AEV SAMEDI 2 AVRIL À 10H RDV PARKING ANCIEN PARC DÉPARTEMENTAL / Tél. 01 49 40 76 00
ATELIER MEUBLES DE JARDIN AVEC PALETTES SAMEDIS 2 & 9 AVRIL 2016 DE 10H À 13H CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
ATELIER «BOBINES» SAMEDIS 2 & 9 AVRIL 2016 DE 14H À 17H CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
FESTIVAL DENSITÉ 93 : JOUTES MUSICALES DIMANCHE 3 AVRIL À 16H GYMNASSE JESSE-OWENS/ RÉSERVER AU 01 49 40 76 04
PHARMACIE VONG DIMANCHE 3 AVRIL 2016 À STAINS / Tél. 01 48 26 39 62
PORTES OUVERTES À LA FERME SUR LA BUTTE PINSON DIMANCHE 3 AVRIL 2016 DE 10H30 À 18H30 FERME PÉDAGOGIQUE / Tél. 09 73 55 47 58
PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 7 AVRIL 2016 DE 16H À 17H45 HÔTEL DE VILLE/ Tél. 01 49 40 76 17
SPECTACLE : «LA FRESQUE/LA POÈME» DU 7 AU 10 AVRIL 2016 A. FRATELLINI / Tél. 01 49 46 00 00
CINÉ CLUB SAMEDI 9 AVRIL 2016 À 18H CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
GALA DE DANSE DU CICA SAMEDI 9 AVRIL À 20H30 ET DIMANCHE 10 AVRIL 2016 À 16 HEURES GYMNASSE JESSE-OWENS / RÉSERVER AU 01 49 40 76 04
PHARMACIE PYRAMIDE DIMANCHE 10 AVRIL 2016 À VILLETANEUSE / Tél. 01 48 27 82 10
ENCOMBRANTS MARDI 12 AVRIL 2016 DÉPOSER VOS OBJETS LA VEILLE AU SOIR/ Tél. 0800 074 904

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

15bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

• PRÉLÈVEMENTS

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.

A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous

• VACCINATIONS

Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.

• PLANNING FAMILIAL

Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h. ●

NAISSANCES

■ Ibtissam Abdou Said ■ Yanni Mahi ■ Aksel Talbi ■ Moussa Sylla ■ Noëlia Louisir ■ Souleymane Diabira ■ Samba Doucoure ■ Ziad Talbi ■ Ismaïl Matsimouna ■

MARIAGE

■ Youcef Ardjoune avec Mariya Pushchak, le 12/03 ■

DÉCÈS

■ Maurice Tedeschi, le 08/03 ■ Ekambi Miseke, le 06/03 ■

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 12 AVRIL 2016

**DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?**

CONTACTEZ NOUS :
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

• Carinne Juste, maire, les 1^{ers} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
• Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
• les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
• Conseillers départementaux

du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

> Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
> Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

• Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
• Conseiller juridique (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h

• Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15 •
• Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Au centre socioculturel Clara-Zetkin 01 49 98 91 10

• L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin au 01 55 84 50 45 ●

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE
Agglo!
→ TÉL 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



Commune de Villetaneuse

VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°27 • 29 MARS 2016 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR
Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Christophe Barette • Claire Noury-Diarra, David Piehevin, Erwann Quéré • Photographes : Julien Jaullin, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré / Impression et photogravure : Imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro paritaire : 357 • ISSN : 1 252-052X